



refus locataire trouvé par agence immobiliere

Par **cathy15**, le **12/03/2009** à **13:25**

Bonjour,

Actuellement propriétaire d'une maison mise en location par le biais d'une agence immobiliere qui a exclusivité.

Je n'ai eu que 2 visites sur le mois de fevrier et depuis plus de nouvelles de l'agent immobilier. J'ai trouvé des locataires par mes soins et j'ai prevenu l'agence et me suis donc proposé de payer les frais d'agence.

Celle-ci me repond qu'ils ont trouvé des locataires et que le dossier est cloturé SANS MEME ME PREVENIR.

Suis je en droit de refuser les personnes proposés par l'agence.

Merci de votre reponse

Cordialement

Cathy

Par **patinette**, le **13/03/2009** à **10:08**

bonjour,

contactez l'ADIL personnes très sérieuses qui vont bien vous conseillez, de plus c'est un organisme reconnu et non payant, il existe des permanences dans les mairies.